



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE



PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE GUINEENNE ET DE  
L'ENTREPRENARIAT AGRICOLE DES JEUNES (PATAG – EAJ)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SERVICE DE CONSULTANT INDIVIDUEL

AMI /N°16 /PATAG –EAJ/2023

RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DES  
ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / NOTICES D'IMPACT  
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES/EIES) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE  
158 HA DE DOMAINES AGRICOLES DANS LES PREFECTURES DE BOFFA ET BOKE

SECTEUR : AGRICULTURE

Référence de l'accord de financement : PRET N°: 5900150002251 ; Don N°  
5900155014554

N° de Projet : P-GN-A00-004

Date de l'avis : 07 Aout 2023

**Financement : Banque Africaine de Développement**

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a initié et obtenu un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ), pour une durée de quatre (4) ans : 2019 – 2023.

2- Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entrepreneuriat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ), au compte du Gouvernement de la République de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du prêt et du don du projet pour financer le contrat de prestation **d'un Consultant individuel pour l'élaboration des études / Notices d'Impact Environnemental et Social (NIES/EIES) pour les travaux d'aménagement de 158 ha de domaines agricoles dans les Préfectures de Boffa et Boké.**

3- OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général de la mission d'études d'Impact Environnemental et Social des travaux d'aménagement de 158 ha dans les préfectures de Boké et Boffa, est d'identifier, d'évaluer et d'analyser tous les impacts environnementaux et sociaux directs, cumulatifs indirects ou induits majeurs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités, et la réalisation des NIES:

4- Les services à fournir par le consultant dans le cadre de la mission comprennent :

- Description des travaux de réhabilitation des domaines agricoles et pistes d'accès ;
- Description des conditions environnementale de base (état de référence) et détermination des incidences environnementales ;
- Identification et analyse des impacts potentiels sur l'environnement et le social ;
- Elaboration du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ;
- Elaboration du Plan de Surveillance et de Suivi Environnemental et Social (PSSES) ;
- Consultation et participation publique ;
- Elaboration du Plan d'Engagement des Parties Prenantes ;
- Elaboration du Mécanisme de Gestion des Plaintes.

5- La durée de la prestation est de 45 jours depuis la signature du contrat jusqu'au dépôt du rapport final.

6- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, agissant en qualité de l'agence d'exécution du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG- EAJ), invite donc les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

7- Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations **(le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par les Clients, certificats de travail, au moins trois (3) références professionnelles pertinentes et les coordonnées complètes des employeurs, etc.)** à l'adresse ci-dessous mentionnée.

#### 8- QUALIFICATION ET EXPERTISE REQUISES

Le consultant sélectionné doit répondre aux exigences minimales suivantes :

Le Consultant doit être un Consultant individuel, Diplômé en études supérieures de niveau minimum Bac+5 en sciences environnementales ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou un diplôme équivalent. Il doit justifier une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des Etudes/Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES)

Il devra également avoir réalisé ou participé à au moins trois (3) études sur les EIES/NIES portant sur des projets d'aménagements ou réhabilitation hydro-agricoles. Il doit être familier de l'approche des principes directeurs et des procédures en

matière d'évaluation environnementale et sociale de la Banque Africaine de Développement ainsi que les politiques nationales en matière de sauvegarde environnementale et sociale.

9. Les consultants seront évalués sur la base des critères ci-après :

| N°       | Désignations                                                                                                                                                                                                                                                            | Notations                                    |
|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| <b>1</b> | <b>Qualifications</b>                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>15 points</b>                             |
| 1.1      | BAC+5 en sciences environnementales ou un diplôme équivalent                                                                                                                                                                                                            | 15 points                                    |
| 1.2      | Diplôme inférieur à BAC + 5                                                                                                                                                                                                                                             | 0 point                                      |
| <b>2</b> | <b>Expériences générales</b>                                                                                                                                                                                                                                            | <b>25points</b>                              |
| 2.1      | Avoir au moins une expérience professionnelle de cinq (05) ans dans la conduite des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) OU l'évaluation environnementale et sociale                                                                                        | 15points                                     |
| 2.2      | Plus de Cinq (05) ans expérience professionnelle ans dans la conduite des Etudes d'Impact Environnemental et Social/Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES) OU l'évaluation environnementale et sociale                                                  | 10 points soit 5 points/année supplémentaire |
|          | Moins de cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la conduite des Etudes d'Impact Environnemental et Social/Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES) OU l'évaluation environnementale et sociale                                                   | 0 point                                      |
| <b>3</b> | <b>Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR</b>                                                                                                                                                                                                       | <b>55 points</b>                             |
| 3.1      | Avoir au moins trois (03) missions spécifiques dans la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social/Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES) portant sur des projets d'aménagements ou réhabilitation hydro-agricoles ou pistes ou ouvrages  | 15 points                                    |
| 3.2      | Avoir plus de trois (03) missions spécifiques dans la réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social/Notices d'Impact Environnemental et Social (EIES/NIES)) portant sur des projets d'aménagements ou réhabilitation hydro-agricoles, ou pistes ou ouvrages | 25 points (5 points /mission supplémentaire) |
| 3.3      | Il devra également avoir réalisé ou participé à des missions d'étude sur le PAR                                                                                                                                                                                         | 15 points (5 points /mission)                |
| <b>4</b> | <b>Autre Connaissance</b>                                                                                                                                                                                                                                               | <b>5 points</b>                              |
| 4.1      | Une expérience travail dans la zone de projet                                                                                                                                                                                                                           | 5 points                                     |
|          | <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                            | <b>100</b>                                   |

Seuls les consultants qui ont obtenu 70 points ou plus seront qualifiés en vue d'accomplir cette mission. Le candidat ayant obtenu la note la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus mentionné sera retenu et invité à la négociation du contrat.

10-La mission se déroulera à Boké, Boffa et Conakry, et sa durée est estimée à 45 jours hors délai de validation des rapports.

11- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la politique de passation de marches de la Banque Edition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site Web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

12- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Siège de la Coordination du projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : [soulcam418@gmail.com](mailto:soulcam418@gmail.com), [batigou@yahoo.fr](mailto:batigou@yahoo.fr), [patageaj2020@gmail.com](mailto:patageaj2020@gmail.com): du lundi au vendredi de à 16 heures.

13- Les candidats devront faire parvenir leur offre en version électroniques aux adresses ci-dessus ou en version papier à la Coordination du Projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors Conakry République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 : du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.au plus tard le **21 Aout 2023** sous pli fermé portant la mention « **CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION DES ETUDES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL / NOTICES D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES/EIES) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 158 HA DE DOMAINES AGRICOLES DANS LES PREFECTURES DE BOFFA ET BOKE**».

Conakry, le 04 Aout 2023



Le Coordonnateur

Atigou BALDE